



HAL
open science

L'éternel retard. Réflexion sur le moment d'observation des objets dynamiques : l'exemple des projets urbains et des représentations de la ville

Matthieu Adam

► To cite this version:

Matthieu Adam. L'éternel retard. Réflexion sur le moment d'observation des objets dynamiques : l'exemple des projets urbains et des représentations de la ville. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 2015, Sur le thème des temporalités, 10 (2), p. 273-303. 10.7202/1030270ar . hal-01285166

HAL Id: hal-01285166

<https://hal.science/hal-01285166>

Submitted on 30 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'éternel retard

Réflexion sur le moment d'observation des objets dynamiques : l'exemple des projets urbains et des représentations de la ville¹

Matthieu ADAM²

Résumé : Certains objets d'étude peuvent être qualifiés de dynamiques : ils évoluent et leurs acteurs avec eux alors même que les chercheurs se penchent sur eux. Ils convoquent alors une multitude de temporalités dont il convient de prendre la mesure pour en saisir toute la complexité. Pourtant, nos démarches scientifiques et nos contraintes pratiques nous imposent de les figer dans un état, de procéder à des coupes, d'arrêter nos observations, bref de choisir un instant t pour les observer. S'opère donc alors une simplification de la réalité et les choix effectués conditionnent directement le contenu de nos recherches et la validité de nos résultats. A partir de l'exemple d'une recherche s'intéressant aux représentations de la ville contemporaine saisies à travers la médiation de projets urbains, cette contribution propose une réflexion sur la détermination du moment le plus adapté pour observer un objet dynamique et des conséquences de ce choix sur les résultats de recherche que le chercheur peut prétendre produire.

Mots-clés : enquête de terrain, objets dynamiques, temporalités, projet urbain, représentations

Abstract: We can describe some objects as dynamic: they evolve and their actors with them for we are studying them. These objects are influenced by a multitude of temporalities, which implicates to consider them in their full complexity. However, our scientific approaches and practices constraints require us to "freeze" our objects in a state, to make "cuts", to stop our observations, to choose a short time t to observe them. Doing that is proceeding to a simplification of reality and the choices made directly affect the content of the research and the validity of the results. From the example of a research concerned with representations of the contemporary city entered through the mediation of urban projects, this paper proposes a reflection on the determination of the most suitable time to observe a dynamic object and the consequences of this choices on search results that the researcher is able to produce.

Key-words: field investigation, dynamic objects, temporalities, urban project, representations

¹ Adam, Matthieu. 2015. « L'éternel retard. Réflexion sur le moment d'observation des objets dynamiques : l'exemple des projets urbains et des représentations de la ville », *Nouvelles Perspectives en Sciences Sociales*, vol. 10, n° 2, p. 273-303.

Version auteur

² UMR 7324 CITERES, Equipe IPAPE - Université François Rabelais de Tours

Le chercheur a toujours un temps de retard sur son objet d'études et semble condamné à figer des processus par essence dynamiques. C'est ce constat, en apparence fort pessimiste, que nous dressions au moment de traduire une problématique de recherche en méthode d'enquête empirique³. Deux questions étaient sous-jacentes. Premièrement, quelles sont les conséquences de ce constat sur notre capacité à étudier scientifiquement des objets dynamiques ? Deuxièmement, comment ce constat peut-il orienter le choix de cas d'études ou du moment auquel il faut les saisir ?

Ainsi, une particularité de nos objets d'études, les représentations de la ville et le projet urbain, est d'être dynamiques : ils évoluent, et leurs acteurs avec eux, alors même que nous les étudions. Pourtant, nos démarches scientifiques et nos contraintes institutionnelles et personnelles nous imposent de les figer dans un état, de procéder à des coupes, d'arrêter nos observations, de choisir un instant *t* pour les observer. Nous procédons donc à une simplification de la réalité qui conditionne le contenu de nos recherches et la validité de nos résultats. Comment choisir le bon moment pour observer un projet en cours, une politique qui se met en œuvre, une ville qui se développe, ou, plus généralement, un fait social en pleine évolution ? Il est tentant de négliger le problème en essayant de se convaincre qu'il n'est d'autre possibilité que l'instant choisi car celui-ci serait le seul envisageable techniquement, pratiquement ou pragmatiquement. Il est tentant de survoler le sujet en maniant des métaphores sur le temps – pour l'essentiel spatiales (l'étendue, l'épaisseur, la trajectoire, le parcours, *etc.*) ou militaires (la fenêtre ou l'angle de tir) – laissant croire à l'intégration réelle des enjeux temporels dans l'élaboration de la problématique. Sans doute les plus employées, ces deux options sont intellectuellement peu satisfaisantes et encore moins scientifiquement valides. Ce manque nous a poussé à creuser la question pour, *a minima*, pouvoir prendre position.

Pour éclairer notre questionnement, nous nous sommes tournés vers la littérature existante. Les guides méthodologiques (Beaud et Weber 2010 ; Becker 2002 ; notamment) regorgent de réflexions sur la conduite pratique de l'enquête de terrain : comment choisir une méthode, comment conduire un entretien, comment sélectionner un terrain d'étude. Mais ils sont peu diserts sur l'enjeu des temporalités et des dynamiques et les questions qu'elles posent sur le choix du cas d'étude ou le moment où il convient de l'étudier. Ces éléments sont le plus souvent considérés comme des « allant de soi » spécifiques à chaque problématique ou, pire, comme des impondérables qui ne méritent pas qu'on s'arrête sur eux (Hall 1984). Parfois, les temporalités sont même traitées comme des données objectives quand bien même la démonstration de leur caractère individuel (Nowotny 1992), social (Elias 1996) ou culturel (Hall 1984) n'est plus à faire. Sociologues, géographes ou aménageurs⁴ négligent souvent cet aspect et laissent les réflexions sur le temps, au sein de leurs disciplines, aux spécialistes des temps sociaux, des temps professionnels ou de la vie quotidienne, ou aux philosophes (Dubar 2013). Les éclairages de ces derniers nourrissent nos réflexions mais demeurent souvent éloignés de ce qui nous préoccupe, c'est-à-dire les implications des choix pratiques d'ordre temporel sur le contenu d'une enquête de sciences sociales.

³ La réflexion présentée dans cette contribution s'inscrit dans le cadre d'un travail de thèse de doctorat portant sur les représentations de la ville contemporaine et les questionnant en prenant des projets urbains spécifiques pour prétexte, problématique et méthodologie réfèrent à ce travail. Si cet article s'appuie exclusivement sur cet exemple, nos réflexions ont aussi été inspirées par notre participation à différents programmes de recherche lors desquels des questionnements similaires ont pu émerger.

⁴ Nous ne considérons ici que les disciplines irriguant principalement notre approche.

Pourtant, toute enquête s'appuie sur une certaine organisation – une conception – du temps. La méthode employée impose nécessairement une durée, un rythme, des étapes, un agenda (Hall 1984). Enfin, les informations collectées sont pour la plupart normées temporellement : depuis combien d'années habitez-vous là ? dans combien de temps votre projet sera-t-il achevé ? quand avez-vous décidé de construire ce bâtiment ? Les choix faits ordonnent à la fois la manière dont nous considérons nos objets d'étude et les résultats que nous sommes en mesure de produire. Si les choix effectués ne sont assurément pas neutres, ils ne sont pas non plus systématiquement raisonnés voire conscients (*ibid.*).

Nous opérons ici un retour réflexif sur les questionnements qui ont traversé la mise en œuvre d'une démarche d'enquête dans le cadre d'un travail de thèse visant à confronter les représentations de la ville contemporaine de deux groupes d'acteurs : ses concepteurs (urbanistes, promoteurs, architectes...) et ses usagers (habitants au sens large). Les projets urbains particuliers étudiés y étaient envisagés comme des dispositifs de médiation des représentations de leurs acteurs, c'est-à-dire des dispositifs permettant de concentrer l'expression de représentations disparates autour d'un même objet, en l'occurrence un espace urbain en transformation. Traduire cette modélisation en une étude empirique (Adam 2014) requiert de penser la manière dont la question des temporalités et des dynamiques influence la modélisation et son opérationnalité. Premièrement, cela implique de prendre la mesure des multiples temporalités variées et parfois contradictoires mises en tension par la médiation du projet urbain. Nous en identifions principalement quatre. Les trois premières ont trait à notre objet d'études : ce sont celles, individuelles, des acteurs, celles du « fait social » urbain, et celles qui sont propres au projet urbain lui-même (logiques économiques et procédurales notamment). La quatrième est celle de l'observateur. Deuxièmement, concevoir le projet urbain comme un dispositif qui rend les représentations observables c'est aussi l'appréhender comme une séquence d'observation : le moment t où figer les représentations des acteurs afin de les confronter. En l'occurrence, notre proposition est de confronter à ce moment-là les représentations d'acteurs, les concepteurs et les usagers, qui n'interviennent pas sur le projet simultanément. Ces deux aspects conditionnent le choix des terrains d'étude et celui du moment auquel les observer. Ces choix découlent de considérations théoriques et d'impératifs pratiques qu'il faut expliciter afin d'en peser les implications sur les résultats que nous sommes en mesure de produire.

Considérant que le projet urbain est un dispositif qui rend les représentations observables et que nous travaillons sur des projets particuliers, à quel moment devons-nous conduire l'enquête qui permettra de remplir les objectifs de notre travail de recherche ? Quelle est alors l'influence de ce choix sur les résultats et comment conditionne-t-elle notre capacité à apporter des éléments de réponse à notre problématique ? Pour répondre à ces deux questions, nous nous appuyons sur des réflexions théoriques sur le projet urbain, sur les enseignements de la littérature scientifique et sur les apports d'une enquête que nous avons menée sur deux projets urbains français, Confluence à Lyon et Bottière-Chénaie à Nantes.

Cet article se présente comme une contribution théorique sur l'enjeu de la prise en compte des temporalités dans la conception des enquêtes de terrain. Nous commençons par présenter notre objet de recherche et particulièrement les différentes temporalités qui l'irriguent et qui s'y confrontent, ceci afin de déterminer comment procéder à un arbitrage permettant de décider quand nous les figeons. Nous exposons ensuite un exemple de mise en œuvre, soit la démarche qui nous a conduit à sélectionner nos deux terrains d'étude.

1. Le projet urbain : un objet dynamique

Les interrogations auxquelles nous voulons répondre ont été formulées dans le cadre d'une recherche questionnant les décalages de représentations de la ville contemporaine entre ses concepteurs et ses récepteurs. Deux projets urbains sont pris comme « prétextes discursifs » : c'est leur existence qui rend possible la production des discours qui permettent de saisir les représentations des deux groupes sociaux. Le projet urbain est pensé comme un dispositif de médiation des représentations de la ville contemporaine. Cette entrée s'appuie sur l'essence dynamique du projet, qu'elle soit dans la réalité de la pratique urbanistique ou dans sa rhétorique. Parce que le projet est mouvement, projections et imprévus il suscite la mobilisation de représentations (Moliner 1996). Parce qu'il est vecteur d'enjeux pour des acteurs très différents mais aussi pour la société dans son ensemble et la ville dans son devenir, il confronte des temporalités diverses et parfois contradictoires.

1.1. Le projet comme dispositif de médiation des représentations de la ville contemporaine

La production de la ville par projet se généralise dans un contexte qu'elle participe à formuler : celui d'une mutation des enjeux urbains et d'une recomposition du système d'acteurs. Ce contexte est fortement marqué par une transformation des représentations de l'action (Arab 2001). En ce sens, le projet urbain comme notion générique est porteur d'une reformulation des représentations des responsables de la production urbaine. Ces représentations influencent les projets urbains comme réalisations particulières. Ils peuvent être considérés comme des phénomènes de représentation à double titre. D'abord parce qu'en tant que produits de la forme dominante de la production contemporaine de l'urbain, ils véhiculent des représentations sur la production de la ville elle-même. Ensuite parce que leur réalisation matérielle et symbolique influence, autant qu'elle en est le fruit, les représentations de la ville.

L'urbain contemporain est à la fois le fruit d'une lente construction collective de ce que la « bonne » ville ou la ville « de qualité » doit être et les prémices de ce que cette construction sera dans un avenir plus ou moins lointain. Cette construction se fait parallèlement dans différentes sphères de la société notamment parmi les concepteurs d'espace et parmi la population non experte qui constitue la plus grande part des habitants des futurs projets. Ces deux groupes se rencontrent rarement réellement et leurs représentations demeurent souvent mobilisées dans des sphères sociales distinctes. Chaque projet urbain particulier est l'occasion de les mobiliser autour d'une même référence en les fixant, à un temps donné, sur un espace en transformation unique et des problématiques communes à défaut d'être toujours partagées. Le projet urbain est assurément un objet complexe au sens où la sociologie de la complexité l'entend (Morin et Le Moigne 1999). Premièrement par la nature de sa démarche, deuxièmement à cause de son objet d'attention : l'espace urbain. Il faut, pour prendre la mesure de celui-ci être capable d'assimiler quantité d'informations hétérogènes, qu'elles soient matérielles ou symboliques, spatiales ou sociales. Cette complexité provient du fait que les systèmes urbains « articulent des échelles de territoire (échelles de l'intimité, de la proximité, de la ville, du monde) et qualifient à la fois l'être-ensemble et l'ipséification ou encore la collectivité et l'individuation » (Salignon et Younès 1998 : 176). C'est cette complexité, associée soit à la transformation d'une situation initiale soit à la production de nouvelles réalités et donc à la nécessité de se construire de nouveaux repères, qui provoque une activation des représentations de ceux qui le fréquentent comme de ceux qui le conçoivent. Ceux-ci doivent

mobiliser leurs représentations pour savoir à quoi s'en tenir avec la nouvelle configuration socio-spatiale : l'appréhension de celle-ci s'appuie sur les représentations des individus autant qu'elle les actualise en suggérant une nouvelle référence. L'intérêt du projet urbain pour l'étude des représentations de la ville est alors que celui-ci marque une référence commune, même si abordée diversement, pour ses différents acteurs.

Nous scindons, à des fins analytiques, le processus spatial en trois niveaux incluant des représentations distinctes (Adam et Laffont 2014). Tout d'abord l'espace conçu. Il s'agit de l'espace des représentations des concepteurs (urbanistes, architectes, aménageurs...). C'est l'espace dominant au sens où les représentations qui ont conduit à son élaboration s'imposent, à travers le processus de production, aux individus qui vont en faire usage. Il y a, ensuite, l'espace réalisé, directement tributaire du mode de production au sens pratique du terme, nous le considérons comme inaccessible en tant que tel et comme un élément de médiation entre le premier et le troisième niveau. Le troisième niveau est celui de l'espace reçu, l'espace appréhendé par les usagers. Notre ambition est alors de comprendre comment ce dernier niveau se confronte au premier.

Les trois niveaux proposés s'inspirent de la « *triplicité de l'espace* » définie par Henri Lefebvre (2005 (1974)). L'espace conçu correspond assez largement à son « espace conçu » (« *représentations de l'espace* »), l'espace réalisé à son « espace vécu » (« *pratiques spatiales* ») et l'espace reçu à son « espace perçu » (« *espaces de représentation* »). Notre modélisation se distingue de celle d'Henri Lefebvre sur plusieurs points. Premièrement, pour lui, l'activité de conception de la ville telle que nous la définissons se retrouve à cheval entre espaces conçu et vécu, de même pour l'activité de réception, entre espaces vécu et perçu. Nous englobons ces activités dans des espaces spécifiques et limitons l'espace vécu à sa réalisation matérielle, une matérialité comprenant aussi l'organisation de la cité et les aspects symboliques des formes spatiales. Ceci conduit à considérer que le deuxième niveau n'est pas l'unique domaine des pratiques, sauf à définir les pratiques comme purement matérielles. Deuxièmement, nous n'employons pas le même vocabulaire qu'Henri Lefebvre. Le terme « espace vécu » est remplacé par celui d'espace réalisé en raison de la simplification que nous venons d'expliquer. De même, le terme d'espace reçu remplace celui « d'espace perçu » car, notamment aux vues de travaux plus récents sur la notion de perception (Di Méo 2003), le terme « perçu » serait trop restrictif et décrirait mal ce que nous étudions. C'est là la troisième différence, nous nous intéressons uniquement aux représentations, ce qui n'est pas le cas d'Henri Lefebvre. Ceci pose deux distinctions majeures avec ses travaux : le fait de considérer l'espace réalisé comme inaccessible et le fait de placer espace conçu et espace reçu sur un même plan théoriques⁵.

Ces trois niveaux, comme ceux proposés par Henri Lefebvre, n'ont de sens que s'ils sont considérés dans leurs interactions dialectiques (Adam et Laffont 2014). Le projet urbain est alors un élément de transmission entre les représentations des concepteurs et celles des récepteurs, représentations qui s'influencent mutuellement par l'entremise du projet autant qu'elles conditionnent son existence. Le projet est aussi l'occasion d'une communication directe, il provoque donc l'activation, la mobilisation ou la formulation (ou reformulation) de représentations. Cette communication est celle qui a lieu entre élus, concepteurs et investisseurs mais aussi entre concepteurs et habitants à travers le marketing urbain, les relations directes informelles et, malgré toutes les réserves qu'il convient d'émettre à ce sujet, lors des procédures de concertation ou de participation. En ce sens, Michel Lussault propose

⁵ Ce qui ne nous conduit toutefois pas à ignorer, comme écrit précédemment, qu'ils ne sont pas équivalents dans leurs implications sur l'espace réalisé.

l'idée selon laquelle « l'espace (matériel, mais aussi ses expressions visuelle, les cartes, les images de toute sorte) contribue pour beaucoup à établir ce [qu'il] nomme le régime de visibilité des réalités sociales » (Lussault 2009 : 33). Cette idée que l'espace rend visible les faits sociaux est particulièrement active lorsqu'il y a transformation de l'espace, par exemple par un aménagement. Ce sont les modifications matérielles et leurs implications symboliques qui viennent activer et révéler des décalages culturels ou de représentations, des antagonismes, des luttes de pouvoir, etc. Nous affirmons alors qu'il est pertinent de tenter de saisir les représentations de la ville en étudiant des espaces en transformation(s).

Selon Jean-Pierre Boutinet, le projet s'établit dans le compromis qui vise l'intégration conjointe de l'objet réel et de l'objet mental.

Ce compromis, cette nouvelle forme, vont caractériser la projection spatiale à laquelle il faut adjoindre une projection temporelle matérialisée dans les différentes étapes de la planification jusqu'à la phase terminale de l'objet achevé. C'est en ce sens que la pratique architecturale consiste dans le passage de l'espace du projet à l'espace de l'objet. (Boutinet 2005 : 190)

La réalisation fait partie intégrante du projet et c'est sa confrontation avec la projection initiale, le premier objet mental, qui permettrait de comprendre précisément le déroulement du travail de conception. Le constat dressé par Jean-Pierre Boutinet à propos de la production architecturale nous apparaît tout aussi valable pour la production de l'espace urbain. Mais cette proposition demeure dans la sphère des constructions théoriques et nous devons nous résoudre à confronter les concepteurs à leurs réalisations et non à leurs premières et inaccessibles intentions pour mieux comprendre ce qui, pour eux, était en jeu dans le projet qui y a conduit. De la même manière, la construction des représentations des individus commence bien avant leur rencontre « physique » avec l'espace matériel mais nous ne sommes pas en mesure de la saisir dans son historicité. Notre modèle rompt donc avec ces aspirations pour tenter de mieux s'appliquer à l'étude de situations empiriques.

1.2. Le projet : temporalités réelles et racontées

Le projet est le terme clef de la pratique urbanistique contemporaine, au-delà de son omniprésence dans toutes les sphères de la société (Boltanski et Chiapello 1999). Le projet urbain peut se définir à partir de trois caractéristiques qui mettent en exergue sa spécificité par rapport à l'urbanisme de plan qui l'a précédé et les valeurs dont il est un fruit et un vecteur :

- Le processus de production devient, pour les concepteurs, prioritaire sur le résultat.
- Il prône une gouvernance dite « ouverte » impliquant tous les acteurs d'un territoire (secteur public et privé, destinataires, etc.).
- Il s'inscrit dans une pensée de l'existant tenant compte du contexte dans lequel il est élaboré et des contraintes associées.

Ces trois caractéristiques sont intimement liées à la question des temporalités. Le primat du processus sur le résultat introduit le passage d'une vision déterministe de l'avenir, avec des objectifs clairement déterminés, à une conception plus souple où l'horizon du projet serait infini et où le processus de conception tolère le flou et l'imprévu. La gouvernance « ouverte » du projet introduit la mise en tension des temporalités individuelles et collectives des différents acteurs (objectifs, trajectoires...). Enfin, la pensée de l'existant vient ancrer les projets dans une historicité nouvelle où l'à-venir se conçoit en s'appuyant sur le présent et le passé.

Si elles rencontrent un certain écho dans la réalité de la pratique urbanistique, ces caractéristiques décrivent autant ce qu'on pourrait qualifier de rhétorique du projet. Elles sont le fruit d'une interprétation marquée d'une grande empathie pour les porteurs de projets et fortement poreuse à leurs discours (Genestier 2001). Elles participent donc – en enjolivant la notion ou en accréditant comme véritables un certain nombre de ses promesses théoriques – à la construction du projet urbain moins comme réalité que comme un élément du récit officiel sur la ville contemporaine et sa production. À bien des égards celui-ci peut être considéré comme un élément de rhétorique idéologique. Il n'est pas à exclure que ce soit là la façon la plus rationnelle de considérer la notion de projet. Si le terme « projet » est devenu aussi aisément hégémonique, c'est parce qu'il est partie intégrante du récit contemporain sur la production de l'espace urbain. Il participe à l'implication de ses acteurs en formulant l'argumentaire permettant de légitimer leur action tout en proposant une manière de concevoir l'avenir. Une part importante de l'activité de projet urbain consiste dans la mise en scène du projet lui-même (Avitabile 2005).

Ce n'est pas parce que le projet est avant tout une figure rhétorique que son influence sur la manière dont la ville est réellement produite doit être contestée. Au contraire, elle permet de mobiliser ses acteurs. Pour cela, elle joue sur au moins deux aspects *a priori* contradictoires. Premièrement, en affirmant l'acceptation des contraintes structurelles et le refus d'agir sur celle-ci, « les expressions "démarche de projet" ou "conduite à projet" enregistrent le brouillage de nos représentations du futur et entérinent une vision dubitative de l'avenir, corrélative d'une conception opportuniste et subjectiviste de l'action » (Genestier 2001 : 110). Deuxièmement, « à l'inverse, loin du scepticisme et du relativisme postmodernes, le discours du projet, surtout s'il est dit "grand", permet de renouer avec une posture avant-gardiste, énergique, mobilisatrice » (*ibid.*). Le projet dessine le modèle dominant de l'action urbaine contemporaine : des actions permettant de mobiliser un maximum d'acteurs autour d'objectifs potentiellement ambitieux formellement mais renonçant à discuter structurellement le modèle productif et le champ des résultats envisageables. Il combine l'affirmation enthousiaste voire péremptoire d'une volonté d'action politique inscrite dans un contexte renouvelé et étendu à un nombre croissant d'acteurs et la réduction de cette ambition à un échelon modeste qui en affaiblit nécessairement la portée novatrice : celui du local ou du fragment de territoire. Le récit du projet urbain fédère :

Autour de points forts qui instituent autant de possibles : unité, équité, solidarité, centralité, sécurité, proximité, accessibilité aux services, démocratie locale, identité, intercommunalité, citoyenneté, développement durable. Ces notions sont au fondement d'une croyance supposée partagée par tous, qui unit les acteurs dans une projection dans l'avenir (Ratouis et Segaud 2000 : 17).

Ce récit contient son lot de paradoxes. D'un côté, il présente le projet urbain comme s'extrayant des repères chronologiques, historiques et politiques pour vivre selon son propre rythme et acquérir une sorte d'autonomie permettant notamment une dilution des responsabilités qui arrange bien les élus et les professionnels de l'urbanisme qui ne veulent plus les assumer seuls (Prévot et Leclercq 2010). De l'autre, les projets récents multiplient les appels aux grands noms de l'urbanisme et de l'architecture qui « deviennent alors cautions de ces projets qui sont devenus autant des projets de gouvernance que des projets d'urbanisme » (*ibid.* : 186) et ôtent donc toute autonomie à des projets qui deviennent leurs œuvres, leur responsabilité, alors même que celle-ci est très diffuse.

Parmi les caractéristiques mises en avant par la rhétorique du projet, on retrouve le fait que celui-ci doit être évolutif et porter sur le temps long (Verdier 2009). Contrairement au projet architectural ou à l'opération d'urbanisme, le projet urbain aurait un horizon infini et son but ne serait pas d'arriver à une œuvre finale mais bien d'engager un processus capable d'inclure l'héritage du passé et de proposer « un "futur souple", ouvert aux changements » (*ibid.* : 170). Le projet s'adapterait ainsi aux aléas politiques, techniques ou économiques et aux résultats des négociations entre les différents acteurs. Cet aspect « infini » est un élément clef de la rhétorique du projet. Il traduirait son ouverture, sa flexibilité et son dépassement des contraintes économiques et politiques classiques pour ne viser que le bon déroulement du processus. Pourtant, concrètement, les projets se déroulent sur des temps finis : ils sont divisées en étapes temporellement strictement définies, les échéances étant fixées à l'avance par le commanditaire. Les concepteurs se trouvent tiraillés entre le temps court de l'action immédiate et le temps long du projet de territoire (Zepf 2011). Les figures temporelles clefs du projet sont ainsi sa présentation au public, l'échéancier des étapes ou phases et bien sûr les dates d'inauguration des réalisations et d'achèvement du projet entier. Les structures chargées de les porter sont souvent créées pour une durée déterminée et démantelées au terme du processus⁶. Plutôt qu'à un horizon infini, les projets se déroulent réellement en ne prenant en compte que le court et le moyen terme voire le long terme quand l'objectif associé est clairement défini (*ibid.*).

L'enjeu des temporalités croise de multiples façons celui du projet urbain. D'abord parce que le projet se conçoit par étapes, impliquant de considérer la dynamique de leur enchaînement. Ensuite parce que l'activité de projet est avant tout projection dans le futur, donc anticipation, même si elle s'appuie aussi sur l'héritage des expériences précédentes. Le projet est intrinsèquement lié à la capacité de penser « le temps où l'on est en le dialectisant avec le passé et le futur » (Salignon et Younès 1998 : 176). Le projet urbain est ainsi « cet espace de rassemblement qui noue, depuis les Grecs, le temps du présent et l'espace à-venir » (*ibid.*) tout en s'appuyant sur le passé de la ville dont il prolonge et modifie l'existence. Le projet s'inscrit dans une sorte de souplesse qui permettrait de modifier au présent un espace hérité du passé et dont la recomposition est l'intention que l'on tente de traduire dans un futur à l'horizon infini et aux contours évolutifs. Plus pragmatiquement, le rapport au projet urbain s'inscrit en permanence dans une pensée de l'à-venir, une anticipation. Le projet est même anticipation par définition. Cette anticipation est explicite chez les concepteurs puisqu'ils sont chargés de projeter un futur spatial et ses conséquences sociales. L'anticipation est ici encore de type rationnel ou déterministe bien que la conduite de projet y introduise une part croissante de flou. Elle est implicite mais tout aussi présente chez des récepteurs de l'espace en projet qui eux aussi s'approprient un objet dynamique, en perpétuelle évolution. De plus, parce qu'il implique un grand nombre d'acteurs, le projet urbain se conçoit en tenant compte de contraintes temporelles individuelles, techniques, politiques ou sociales multiples. Enfin, la réflexion sur la temporalité, notamment sur l'horizon infini qui serait celui du projet, fait partie intégrante de la rhétorique du projet urbain et de la manière dont il reformule la pensée de l'action.

Concrètement, les projets urbains connaissent le plus souvent une fin tout à fait réelle. La fin officielle du projet est en général annoncée dès ses prémices, et même si elle connaît souvent

⁶ Dans le cas, courant, où est créée une société d'économie mixte (le plus souvent sous forme de SPLA (sociétés publiques locales d'aménagement) dans le but unique de porter un projet donné. C'est le cas à Lyon, avec la SPLA Lyon Confluence, ou encore, pour prendre un autre exemple connu, à Nantes pour l'aménagement de l'Île-de-Nantes avec la SAMOA (société d'aménagement de la métropole ouest atlantique).

une évolution, un glissement vers une date plus tardive, ses acteurs, et notamment ses concepteurs, la considèrent comme telle. Alors, parce qu'ils se sont lancés dans un autre projet, se sont fixés d'autres objectifs et projetés dans de nouveaux horizons temporels, ils se désintéressent pour la plupart du projet une fois sa réalisation achevée. Ce qui correspond souvent au fait qu'ils ne soient plus payés pour le faire. Si l'espace continue d'évoluer sous des formes diverses, par touches plus ou moins importantes, ces évolutions sont généralement pensées et réalisées par d'autres, parfois avec un lien très distendu avec le projet original. Peut-on encore les considérer comme s'inscrivant dans le projet du territoire ? Les projets d'écoquartiers (Bottière-Chénaie et Confluence) que nous étudions, aujourd'hui à la pointe de l'air du temps – et s'inscrivant, particulièrement dans le cas du projet lyonnais, dans une dynamique de renouvellement urbain – ne manqueront pas d'être à nouveaux rénovés, et ainsi de suite. S'inscriront-ils alors encore dans ce même projet ? Ces rénovations à venir seront-elles des étapes de l'horizon infini du projet ? Il est sans doute possible de répondre par l'affirmative à ces interrogations mais il est difficile de considérer que les projets s'inscrivent dans un horizon infini relève de la conception théorique et que l'opérationnalité de cet aspect du projet est limitée. Si la modélisation que nous proposons reflète, par son aspect circulaire, le caractère infini du processus, notre volonté de la traduire empiriquement nous amène à considérer des projets urbains qui ont un début, une fin et des étapes intermédiaires clairement définies.

Ces différentes étapes peuvent être énumérées. Lauren Andres, par exemple, parle d'un « temps de projection et de conception » (correspondant à notre espace conçu) suivi d'un « temps de réalisation » (notre espace réalisé) puis d'un « temps d'appropriation » (Andres 2011). La complexité du projet urbain nous amène à refuser de les considérer comme se succédant plus ou moins parfaitement en toute linéarité. Ces étapes se superposent, s'influencent, se conditionnent dans un tissage qui fait toute la richesse et l'intérêt de l'observation des projets urbains. Considérant les étapes clefs que sont la conception, où l'activité de projection est la plus forte, l'exécution, soit la réalisation matérielle de l'espace conçu, et la réception, c'est-à-dire l'appréhension du résultat achevé du processus par ses destinataires, nous pouvons dire que le projet englobe ces trois moments, qui sont parfois consécutifs et parfois concomitants. Pour cette raison le projet est le moment idéal pour accéder aux différentes représentations de la ville que nous souhaitons étudier : même si le trait est peut-être un peu gros, on peut dire qu'il les rassemble.

Sont-elles pour autant toutes visibles, ou pour le dire autrement, audibles ? Jean-Pierre Boutinet décrit de son côté le projet comme étant le siège d'une « polyphonie de temporalités » (2005 : 362). Le passé se trouve dans le diagnostic des situations mais aussi de manière croissante dans les discours et le marketing autour des projets. Le présent est là par les situations et les opportunités qu'il offre aux acteurs du projet. Le futur enfin est convoqué lorsque les acteurs projettent et anticipent des scénarios d'avenir. Ajoutons qu'il y a autant si ce n'est plus de temporalités, du moins d'interprétations, qu'il y a d'actants. Chaque acteur possède sa trajectoire personnelle, chaque groupe social son histoire et sa vision de l'avenir, chaque représentation son évolution, chaque objet matériel son héritage et son potentiel de transformation, etc. Se mélangent lors des différentes étapes du projet des temporalités personnelles, politiques, économiques, culturelles. Ces temporalités sont parfois en concurrence et leur arbitrage devrait faire partie de l'activité de projet. Cependant, leur prise en compte est rare et cet énoncé demeure le plus souvent dans le domaine de l'incantation. Cette polyphonie des temporalités se trouve réduite « à l'une ou l'autre forme de monochronie

exclusive » (*ibid.*). Que cette monochronie soit harmonieuse peut être considéré comme un objectif des conducteurs de projets.

2. Quand observer les représentations des acteurs du projet ?

Nous souhaiterions conserver entière la complexité des objets d'études que sont le projet et les représentations de l'espace urbain et être en capacité d'aborder holistiquement notre objet d'étude. Cependant, la réalisation de notre recherche dépend de nos constructions théoriques et des réflexions qui nous animent autant que d'exigences pratiques, qu'elles soient liées aux cas concrets sur lesquels nous travaillons ou aux conditions intrinsèques à notre statut de chercheur. Nous procédons à des réductions de la réalité observée et le choix du moment d'observation en est une. Prendre en considération la complexité de nos objets d'étude suppose d'être en capacité d'en objectiver les ressorts et les conséquences sur les résultats de la recherche elle-même.

2.1. Des temporalités multiples et parfois contradictoires

La « monochronie exclusive » est le résultat d'un rapport de forces non pas entre les différentes temporalités elles-mêmes mais entre les actants auxquels elles se rapportent. On peut considérer qu'elles varient selon les époques (Elias 1996). Quand l'époque moderne voyait le triomphe des temporalités affirmatives et d'une conception linéaire du temps, notre époque postmoderne est dominée par l'instant présent et la complexité des temporalités non-linéaires (Poirier 2014). Si un découpage courant des étapes du projet urbain (Verdier 2009) sépare les étapes du diagnostic et de la projection (ou anticipation), celles-ci se retrouvent en réalité souvent concomitantes, parallèles et pressées en raison des contraintes pratiques, le plus souvent d'ordre économique, qui font que les échéances des projets, fixées par les commanditaires, sont souvent très rapprochés et bousculent les plannings théoriques.

À travers les étapes incontournables du diagnostic, de l'élaboration, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet, nous nous trouvons en présence d'une conduite à projet médiate, utilisant pour parvenir à ses fins la médiation de ces différents intermédiaires, destinés dans les environnements postmodernes à cohabiter sur un mode contradictoire et marquées du sceau de l'immédiateté (Boutinet 2005 : 370).

En urbanisme, le court-termisme et la nécessité de « sortir » rapidement des projets (dans les limites du mandat de l'édile en responsabilité, dans les délais toujours plus serrés des maîtrises d'ouvrage) deviennent obsessionnels. Le présent se trouve hypertrophié et s'impose comme la temporalité dominante. Conception, réalisation et réception cohabitent ainsi dans un même ensemble temporel dominé par le règne de l'immédiateté.

C'est cette monochronie qui rend concevable la confrontation que nous proposons de faire. Il faut alors peser les implications de cette considération sur notre travail empirique. Dans notre modélisation, le temps du projet, entendu comme l'étendue temporelle commençant au lancement du projet et se terminant à son achèvement, est conçu comme une séquence d'observation potentielle. Idéalement, nous serions en mesure de saisir les instantanés de représentations à différentes étapes du projet et leur évolution entre ces étapes, tout au long de sa durée de vie. En raison de notre incapacité pratique à observer ces représentations sur la totalité du projet urbain, de ses prémices à son achèvement total voire sa destruction, cette

séquence d'observation est en réalité plus contrainte et il serait plus juste de parler d'instant d'observation.

L'opérationnalité de notre proposition de recherche découle *in fine* de la satisfaction de deux objectifs. Le premier est la faisabilité de notre étude. Pouvons-nous trouver des terrains d'étude permettant d'envisager de répondre à la question que nous posons dans le temps, lui aussi contraint, imparti à notre travail ? Le second est la validité scientifique des réponses que nous pouvons apporter à la question posée. Comment les éventuelles contradictions ou incompatibilités des temporalités et dynamiques de nos terrains d'étude conditionnent-elles la nature et la validité de nos résultats ? Ces deux objectifs questionnent les temporalités en jeu. Celles-ci sont, *a minima*, les suivantes : celles du projet (étapes ou phases, délais et objectifs), celles des acteurs du projet (trajectoires, projections et histoires des politiciens, concepteurs, habitants), celle plus générale de la production de la ville (histoire urbaine, courants)⁷. À cette liste s'ajoutent nos contraintes temporelles dans la réalisation de ce travail de thèse, qu'elles découlent des règles et normes du système universitaire, de la durée de viabilité scientifique de nos travaux, ou encore de considérations économiques ou personnelles.

Si le projet incorpore une polyphonie de temporalités parfois contradictoires, les représentations sont, par essence, des constructions fluctuantes, variables, en perpétuelle recomposition, en un mot : dynamiques (Flament 2003). En toute rigueur il n'est alors possible de prétendre saisir autre chose qu'un instantané. Le fait de figer des instantanés est une réduction de la réalité. Cependant, leur évolution des représentations est un phénomène relativement progressif : la représentation d'un objet ne change pas radicalement dans un laps de temps très court, de même en ce qui concerne l'attitude vis-à-vis de cet objet, seule l'opinion est très instable⁸. Les représentations que nous observons ont pour l'essentiel une validité temporelle relativement longue. De plus, comme une photo peut contenir du flou ou du bruit, une représentation saisie à un instant donné contient une part de son évolution.

Notre objectif est alors de dresser les contours de la réduction de la réalité correspondant au choix du moment opportun d'observation des projets urbains. Ceci passe par la description de l'évolution de ceux-ci au cours de leur cycle de production. S'inspirant des travaux de Christophe Midler sur la gestion de projet, Nadia Arab propose de décrire le projet comme l'articulation de deux processus :

Un processus d'exploration et d'acquisition d'informations qui permet d'accumuler une connaissance qui réduit l'incertitude sur le projet et un processus d'action qui réduit l'étendue des marges de manœuvre sur le projet au fur et à mesure que des choix sont opérés (Arab 2001 : 65).

Plus le projet s'approche de sa fin, plus les marges de manœuvre de ses acteurs pour agir sur le résultat final sont minces et plus celui-ci s'approche d'une conception déterministe. Le schéma ci-dessous (Midler 2012 : 102) résume cette dynamique : d'un premier stade où la capacité d'action est grande (on peut « tout faire ») mais où les informations que l'on possède

⁷ Nous pourrions évidemment poursuivre cette liste en y ajoutant des temporalités concernant des sphères de plus en plus larges (l'évolution de la société par exemple) mais nous sortirions définitivement des limites du périmètre de « l'observable » dans le cadre de cette recherche.

⁸ *Ibid.* Dans les différents niveaux de la pensée sociale, on peut distinguer les idéologies qui sont très stables dans le temps et les représentations généralement considérées comme stables quand les attitudes sont variables et les opinions très variables.

pour guider l'action sont peu nombreuses (on « ne sait rien »), on passe progressivement à un stade où la quantité d'informations devient conséquente mais finit par « écraser » la capacité d'action et contraindre fortement les choix envisageables.

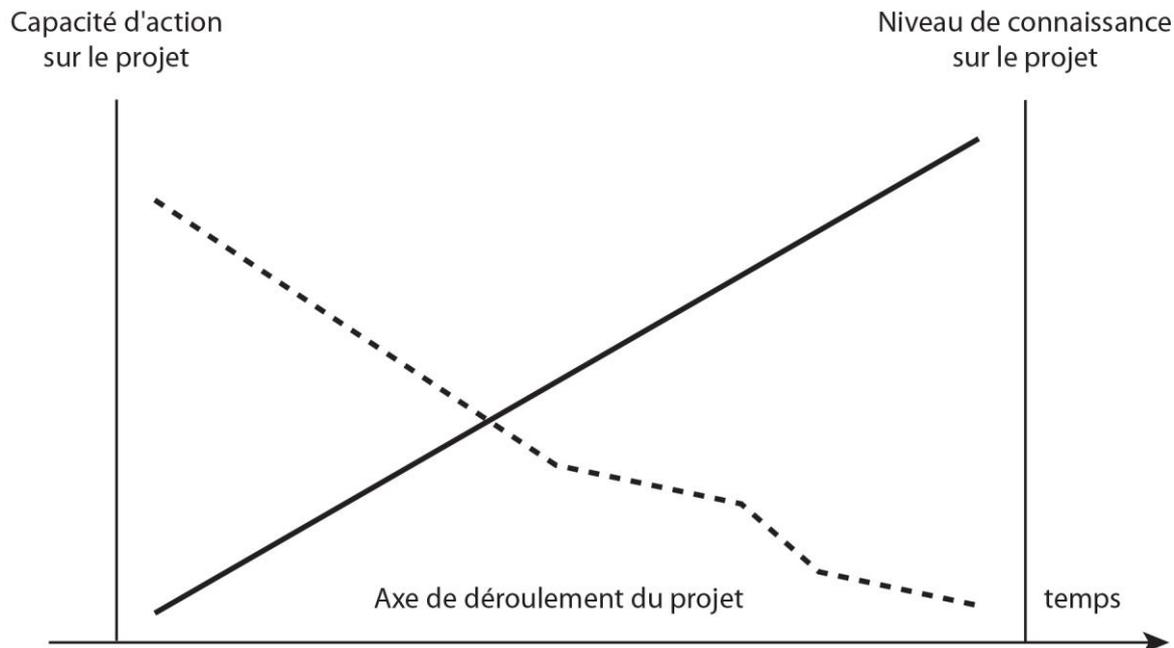


Figure 1. La dynamique de l'activité de projet (d'après Christophe Midler)

Considérant cette proposition comme valable, on peut s'interroger sur les représentations qui sont mobilisées lors des différentes phases de la dynamique du projet. Si les représentations de la ville en général, notamment de ce que doit être un environnement urbain de qualité, restent relativement stables sur la durée du processus, les représentations associées au projet varient elles de la même manière que la dynamique décrite. Au fur et à mesure que le processus avance, les représentations des potentialités du territoire et des enjeux du projet s'affinent et prennent une ampleur plus large grâce à l'ajout successif de connaissances et de savoirs. Parallèlement, les représentations de ce que devra être le résultat du projet urbain, la projection de la réalisation, deviennent de plus en plus précises et déterministes, voire concrètes, et donc moins sujettes au flou, au « délire », au « fantasme », composantes essentielles des représentations (Moscovici 2003), d'autant plus intéressantes que celles qui nous intéressent sont à un niveau d'abstraction, celle de la production de la ville, plus vaste que les projets particuliers étudiés. Le moment opportun pour questionner ces représentations est alors celui qui offre le meilleur compromis entre une idée très vague du projet et de son contexte et une détermination trop grande, qui les rapprocherait et les enfermerait dans des considérations trop concrètes. L'objectif empirique est alors d'observer les projets particuliers sur une séquence permettant de saisir cet entre-deux.

2.2. Entre contraintes scientifiques et pratiques : l'exemple d'une mise en œuvre

Ici entrent en jeu les contraintes opérationnelles de recherche, soit la nécessité de travailler sur des projets urbains encore en cours de production et pour lesquels concepteurs et habitants sont accessibles. L'instant d'observation correspond donc à une sorte de mi-temps des projets

étudiés. Il ne s'agit pas de ce qu'on pourrait qualifier de « mi-projet mathématique⁹ » mais plutôt du moment le plus adapté pour réaliser nos objectifs. Mi-temps car il se situe entre le début et la fin du projet et qu'il permet de recueillir des paroles au moment où une partie du projet est déjà réalisée et habitée mais où celui-ci n'est pas figé, ce qui laisse une part importante à l'activité de projection. Cet instant est à la fois suffisamment tardif pour que les représentations habitantes soient mobilisables et suffisamment hâtif pour que celles des concepteurs ne soient pas trop altérées par une relecture très tardive. En l'occurrence nos terrains d'étude ont été observés à un moment particulier de leur cycle vie : celui de l'achèvement d'une première phase et de lancement d'une seconde, instant propice aux projections dans l'avenir autant qu'aux premiers bilans sur le passé proche. Nous n'avons en toute rigueur pas choisi quand observer nos terrains mais c'est plutôt le choix de ceux-ci qui a été dicté par la possibilité de les étudier à un instant pertinent pour notre problématique. Ce choix découle largement de la domination de la temporalité chrono-technique des opérateurs du projet, qui va de sa conception à sa réalisation.

Les caractéristiques qui ont présidé au choix de nos terrains d'étude sont les suivantes. Ils devaient être emblématiques de la production de la ville contemporaine : être des projets à l'échelle du « quartier¹⁰ », s'insérer dans un projet de rayonnement territorial et de métropolisation et mettre en œuvre des politiques se réclamant du développement durable. Aussi avons-nous ciblé des écoquartiers¹¹ situés dans de grandes agglomérations. Ceci ouvrait un certain nombre de possibilités en Europe. Ils devaient être facilement et économiquement accessibles afin de passer du temps « sur le terrain », ce qui réduisait notre champ d'action au territoire français. Ils devaient enfin être en cours de réalisation et déjà en partie construits et habités. C'est finalement cette contrainte temporelle qui fut la plus déterminante. S'il était aisé de dresser une liste de projets correspondant aux deux premières caractéristiques, nombre d'entre eux permettaient d'envisager interroger les concepteurs mais rendaient caduque la possibilité de confronter leurs discours à ceux des habitants. Le nombre de terrains potentiels se réduisait alors à quelques grands projets de référence en France¹² parmi lesquels Confluence à Lyon et Bottère-Chénaie à Nantes.

Ce sont ces deux cas que nous avons retenus. Concrètement, nous avons mené nos enquêtes à Nantes et à Lyon parallèlement, d'avril 2012 à janvier 2013. Les deux projets étaient alors habités depuis respectivement quatre et deux ans et leur conception rentrait dans une seconde phase avec l'aménagement de nouveaux périmètres (Sud du quartier à Nantes, Est à Lyon). Le tableau suivant synthétise les principales échéances des deux projets.

⁹ Ce que pourrait être, décrite de manière caricaturale, une date choisie parce qu'équidistante de la date de début du projet et de sa date de fin.

¹⁰ Même si celle-ci est un mythe comme l'ont montré nombre d'auteurs, nous avons sélectionné des projets décrits comme tels par leurs concepteurs, c'est-à-dire regroupant sur quelques dizaines d'hectares des milliers de mètres carrés de bâti avec une certaine mixité fonctionnelle (logements, commerces, tertiaire).

¹¹ Considérant que le développement durable est l'idéologie dominante de la production de la ville contemporaine, nous définissons ici les écoquartiers comme les projets urbains étiquetés comme tels par leurs producteurs (le « durable » étant, à bien des égards, performatif) et visant à traduire pratiquement les valeurs du développement durable. Notons qu'ils sont un marqueur temporel de l'histoire de l'urbanisme puisqu'ils en sont les figures emblématiques pour la période courant de la fin des années 2000 aux années 2010.

¹² Citons les plus célèbres d'entre eux, Clichy-Batignolles à Paris, Ginko à Bordeaux, l'Île de Nantes ou encore la Caserne de Bonne à Grenoble.

Echéance	Lyon Confluence	Bottière-Chénaie (Nantes)
Foncier disponible pour la mairie	1995	2000
Premières esquisses	1998 (projet Melot, Bohigas et Mosbach)	2002 (projet Pranlas-Descours et Bruel-Delmar)
Lancement du projet actuel	2003 (projet Grether et Devignes) 2010 (projet Herzog et de Meuron et Devignes)	2002 (projet Pranlas-Descours et Bruel-Delmar)
Premiers travaux d'urbanisation	2005	2005
Premiers équipements livrés	2008	2007
Premiers logements livrés	2010	2008
Premiers chantiers de la seconde phase	2013	2013
Achèvement de la première phase	2014	2014
Premières livraisons de la seconde phase (objectifs)	2017	2014
Achèvement du projet (objectifs)	2025 (?)	2018

Tableau 1 : principales échéances des projets étudiés

Au moment de l'enquête, environ 800 logements étaient occupés sur chacun des sites et si l'activité professionnelle se résumait à quelques dizaines de personnes à Nantes, plusieurs milliers de Lyonnais se rendaient quotidiennement à Confluence pour y travailler. Nous avons rencontré 22 habitants¹³ sur chaque site en cherchant à garantir la diversité des profils des individus composant ce panel. On y retrouve des propriétaires, des locataires dans le privé et dans le secteur social et des personnes travaillant sur les lieux et surtout une diversité significative de profils sociaux (CSP, âge, sexe...), de durée de présence sur les lieux (de quelques semaines à plusieurs années) et de parcours résidentiels. Cette variété a permis de comprendre l'influence des temporalités individuelles sur l'appropriation des lieux et le lien entre rapport à la ville et structure du parcours résidentiel (lieux habités, place dans le parcours, durée de vie sur place). Nous avons aussi rencontré 15 concepteurs¹⁴ à Lyon et 12 à Nantes. Ceux-ci étaient diversement investis dans les projets. Certains les suivaient depuis leur genèse et se projetaient dans la suite du processus : c'était le cas de la plupart des urbanistes rencontrés ainsi que des chargés de mission des bailleurs sociaux. D'autres avaient cessé de le suivre et ne s'y intéressaient plus : ce groupe se composait pour l'essentiel d'urbanistes ayant changé de projet, de société d'aménagement ou de service. Certains, enfin, achevaient leur mission et ne jetaient sur le projet global qu'un œil distancié : c'était le cas de la majorité des architectes rencontrés. Les discours recueillis dépendaient alors fortement du mode d'investissement temporel dans le projet, la projection par exemple étant logiquement davantage présente chez les concepteurs encore investis.

¹³ Le terme « habitant » est utilisé dans un sens large, incluant les personnes logeant sur le quartier comme celle y travaillant.

¹⁴ Là encore le terme est utilisé dans une acception large puisque nous désignons ainsi urbanistes (aménageur et collectivité), paysagistes, architectes, promoteurs et bailleurs.

La réflexion sur les enjeux temporels de la méthode dépasse la seule détermination de l'instant d'observation. Ainsi avons-nous procédé à un renversement logique dans l'organisation chronologique de l'enquête de terrain. Prenant acte du retard incompressible que nous avons sur la formalisation des représentations des acteurs, et de la nécessité de les activer pour pouvoir les collecter, nous l'avons conçu en deux temps. Alors que les concepteurs interviennent sur le projet avant les récepteurs, il a semblé pertinent de ne pas calquer l'enquête sur cette linéarité chronologique. Les habitants ont été rencontrés d'abord afin ensuite d'utiliser les premiers résultats collectés pour activer les représentations des concepteurs. Après avoir confronté dans un premier temps les usagers quotidiens à l'espace matériel (Adam 2014), nous confrontons les concepteurs à leurs retours pour les faire réagir, se positionner, dépasser les discours reconstruits « habituels » et livrer leurs propres représentations des projets.

Nous pouvons conclure que les temporalités des projets que nous avons choisis étaient compatibles avec la spécificité de notre problématique autant qu'elles conditionnaient les réponses apportées et les instantanés de représentations collectés. Pour autant, s'il permet de répondre à la problématique, le moment choisi est-il le seul à le pouvoir ? Non, pour au moins deux raisons. D'abord, en prenant pour centrale la temporalité du projet, il amène à négliger celle des acteurs et ne correspond jamais, pour eux, à l'instant décrit précédemment. Ceux-ci, qu'ils soient concepteurs ou habitants, rejoignent, et quittent, le projet à des instants différents et il faudrait idéalement prendre en compte la spécificité de leurs trajectoires individuelles. Ensuite parce que ce choix feint de considérer que les projets urbains sont simples et uniformes alors qu'ils sont complexes et protéiformes. Par exemple, les projets incorporent un certain nombre de projets d'architecture. Quid alors du rapport entre ces projets et le projet global du point de vue des temporalités et des dynamiques ? L'instant étudié du point de vue urbain équivaut souvent pour les architectes à ce qui est déjà de l'« après-projet » alors que pour nombre de ses futurs habitants, il n'existe pas encore et se situe alors tout au plus dans leur « avant-projet ». Si cette constatation renforce l'aspect chimérique de l'instant d'observation idéal, elle n'empêche nullement les acteurs interrogés d'avoir des représentations du projet global. Dans tous les cas de figure, les représentations collectées sont des relectures *a posteriori* effectuées par les acteurs interrogés. Ce sont des justifications davantage que des explications (Boltanski et Thévenot 1991).

Nous prenons acte de cela. C'est ce que nous nommons l'éternel retard. Il ne remet pas en cause l'objectif de notre travail, voire le renforce, puisque le but n'était pas d'identifier ce qui serait la réalité objective des projets urbains étudiés mais bien de cerner plus largement les représentations dont les acteurs de la ville contemporaine usent pour l'appréhender. La pertinence de nos travaux découle de leur relative stabilité temporelle (Flament 2003). Si nous sommes condamnés à n'observer que des instantanés, leur évolution générale est progressive et, relativement à la durée de ce travail de recherche, étendue dans le temps. Cette situation n'est pas spécifique à notre travail et nous amène à constater que notre éternel retard sur les représentations est pris comme elles dans un processus récursif infini où le passé influence l'avenir et vice-versa, comme un éternel retour. L'objectif du chercheur sera dans chaque nouvelle situation de recherche de faire en sorte de le maîtriser donc d'être capable de le penser et de le documenter.

Conclusion

L'éternel retour est un concept clef de la pensée nietzschéenne. Présente dans son œuvre dès le chapitre « Le convalescent » d'*Ainsi parlait Zarathoustra* (Nietzsche 1983 (1885)), elle pourrait se résumer comme suit : tenter de conduire son existence de sorte à pouvoir souhaiter qu'elle se reproduise sans fin à l'identique. L'analogie entre le retour nietzschéen et le retard, en l'occurrence celui du chercheur sur l'inscription temporelle de son objet d'étude, ne tient pas seulement du bon mot. Elle indique d'abord notre volonté de penser ce retard pour en prendre la mesure et être en capacité d'en expliciter les implications sur les résultats de nos travaux de recherche. Elle suggère ensuite notre souhait de conceptualiser le rapport entre les temporalités de l'observant et des objets et faits sociaux observés, enjeu qui s'impose inéluctablement et perpétuellement dans les travaux menés sur des espaces en transformation qui, par définition, contiennent leur lot d'imprévu, de mouvement et de flou. Elle suggère enfin notre volonté de monter en généralité et de proposer une réflexion méthodologique qui puisse resservir, être reproductible.

Eu égard à la spécificité de notre problématique de recherche, les éléments reproductibles relèvent davantage de la démarche théorique que de sa concrétisation. La question à laquelle nous répondons vraiment est la suivante : quelle est l'influence des temporalités dans le choix de l'objet particulier observé lors d'une enquête empirique ? Nous constatons alors, et ceci se retrouve dans quantité de recherches, que la temporalité dominante est celle qui est intrinsèque à l'activité de recherche : une étendue plus ou moins figée et normée. Dès lors, les marges de manœuvre se situent dans le choix des caractéristiques des terrains d'études et dans la construction théorique des problématiques. En l'occurrence, nous avons choisi de suivre deux temporalités : celle des opérateurs du projet et celle de notre thèse de doctorat, dont la pertinence comme étalon est posée par nous et davantage encore par l'institution universitaire. Cette position découle de la mobilisation de deux types de ressources : la théorie fondant la construction de nos sujets de recherche et la prise en compte des contraintes pragmatiques qui rendent plus ou moins réalistes la mise en œuvre d'une méthodologie d'enquête adaptée. Ces ressources ne doivent pas être considérées séparément et il serait dommageable de penser que les deuxièmes suivent, plus ou moins logiquement ou directement, les premières. Cadrage théorique sur le projet urbain¹⁵ et prise en compte de contraintes pratiques (durée de la thèse, temporalités des projets étudiés et de leurs acteurs) influencent conjointement la problématique et les réponses. Ici intervient la prise en compte de l'influence parfois problématique de temporalités et dynamiques polyphoniques de l'objet de recherche. Dans le cas des projets urbains, celles-ci sont essentiellement imposées par les logiques des acteurs et les procédures plus ou moins standardisées de la production de la ville. Ce qui limite la polyphonie théorique des temporalités du projet.

Dans le cas qui nous intéresse les temporalités institutionnelles¹⁶ sont dominantes. Nous pensons que ce constat peut s'étendre largement, notamment aux objets dynamiques s'élaborant dans un cadre marqué par les enjeux politiques et légaux. Ce sont elles qui organisent le projet urbain. Ce sont elles qui déterminent la durée, le rythme et les étapes de nos travaux de recherche, encadrant notamment les choix de terrains d'étude. Ce sont donc essentiellement elles qui conditionnent les questions scientifiques auxquelles il est possible de répondre. Le rapport théorique qui pose la détermination des modalités pratiques d'étude

¹⁵ Mais aussi, même si nous en faisons moins état ici, les représentations ou encore l'espace urbain.

¹⁶ Que ces temporalités institutionnelles émanent d'aspects pratiques, économiques ou procéduraux.

d'un objet comme conséquence de la détermination de la problématique se trouve inversé. C'est le caractère « étudiable » d'un objet dans les limites temporelles qui s'imposent au chercheur qui va l'amener à adapter sa question. Ceci peut être lu comme le portrait d'une recherche en sciences sociales prisonnière de temporalités qui n'ont que peu à voir avec des enjeux scientifiques. C'est aussi le signe de l'inscription de la recherche dans une réalité sociale dont il n'est pas souhaitable de l'extraire puisque cela la condamnerait à une abstraction sans confrontation au monde réel et aux temporalités qui le dominent (Rosa 2010). D'autant que les temporalités institutionnelles, si elles ont parfois tendance à s'autonomiser, sont originellement une construction par les acteurs et, à ce titre, les engagent et les impliquent. Cela relativise aussi la distinction souvent établie entre production du savoir scientifique et pratique opérationnelle. Cela conduit enfin à affirmer l'intérêt d'élaborer des stratégies permettant de limiter le poids des contraintes institutionnelles qui pèsent fortement sur la qualité du travail de recherche lui-même. Ce qui passe par le fait de défendre la solidité scientifique du long cours contre la logique comptable de l'efficacité à court terme. S'impose alors la nécessité de remettre en cause, dans notre propre champ d'intervention, le présentisme pour lui substituer la prise en compte, dans une perspective dialectique, de la non-linéarité des temporalités du présent, passé et futur.

Bibliographie

Adam, Matthieu. 2014. « Visiter ou faire visiter ? La marche comme révélateur du rapport des habitants à leur quartier », *Recherche Transports Sécurité*, vol. 30, n° 117-118, p. 173-189.

Adam, Matthieu et Laffont, Georges-Henry. 2014. « Une approche dialectique de la ville en train de se faire : confrontation des représentations des concepteurs et des habitants de l'écoquartier de Bottière-Chénaie », *Nouvelles Perspectives en Sciences Sociales*, vol. 10, n° 1, p. 193-236.

Andres, Lauren. 2011. « Planification et mutabilité urbaine : une conciliation impossible », in Zepf et Andres (dir.), *Enjeux de la planification territoriale en Europe*, Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, p. 177-197.

Arab, Nadia. 2001. « La coproduction des opérations urbaines : coopération et conception », *Espaces et sociétés*, n° 105-106, p. 57-82.

Avitabile, Alain. 2005. *La mise en scène du projet urbain : pour une structuration des démarches*, Paris : L'Harmattan.

Beaud, Stéphane et Weber, Florence. 2010. *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris : La Découverte.

Becker, Howard Saul. 2002. *Les ficelles du métier : comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris : La Découverte.

Boltanski, Luc et Chiapello, Eve. 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard.

Boltanski, Luc et Thévenot, Laurent. 1991. *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris : Gallimard.

Boutinet, Jean-Pierre. 2005. *Anthropologie du projet*, Paris : Presses universitaires de France.

Di Méo, Guy. 2003. « Perception », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 701.

Dubar, Claude, Thoemmes, Jens. 2013. *Les temporalités dans les sciences sociales*, Toulouse : Octarès.

Elias, Norbert. 1996. *Du temps*, Paris : Fayard.

Flament, Claude. 2003. « Structures et dynamiques des représentations sociales », in Jodelet (dir.), *Les représentations sociales*, 7ème, Paris : Presses universitaires de France, p. 224-239.

Genestier, Philippe. 2001. « Des projets en paroles et en images. La rhétorique du projet face à la crise du vouloir politique », *Espaces et sociétés*, n° 105-106, p. 101-126.

Hall, Edward Twitchell. 1984. *La danse de la vie - temps culturel, temps vécu*, Paris : Seuil.

Lefebvre, Henri. 2005. *La production de l'espace*, Paris : Anthropos.

Lussault, Michel. 2009. *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris : Grasset.

Midler, Christophe. 2012. *L'auto qui n'existait pas. Management des projets et transformation de l'entreprise*, Paris : Dunod.

Moliner, Pascal. 1996. *Images et représentations sociales. De la théorie des représentations à l'étude des images sociales*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

Morin, Edgar et Le Moigne, Jean-Louis. 1999. *L'intelligence de la complexité*, Paris : L'Harmattan.

Moscovici, Serge. 2003. « Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire », in Jodelet (dir.), *Les représentations sociales*, 7ème, Paris : Presses Universitaires de France, p. 79-103.

Nietzsche, Friedrich. 1983. *Ainsi parlait Zarathoustra. Un livre pour tous et pour personne*, Paris : Le Livre de Poche.

Nowotny, Helga. 1992. *Le temps à soi : genèse et structuration d'un sentiment du temps*, Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme.

Poirier, Nicolas. 2014. « Pour une politique du présent », *EspacesTemps.net*, 21.09.2014.

Prévoit, Maryvonne et Leclercq, Christophe. 2010. « De la prolifération des études au projet sans auteur », *Géocarrefour*, vol. 85, n° 4, p. 283-292.

Ratouis, Olivier et Segaud, Marion. 2000. *Vers une maîtrise d'ouvrage territoriale ? Les projets urbains du littoral Nord-Pas-de-Calais entre aménagement et développement*, Paris : PUCA/METL.

Rosa, Hartmut. 2010. *Accélération: une critique sociale du temps*, Paris : La Découverte.

Salignon, Bernard et Younès, Chris. 1998. « La médiation comme ouverture au projet urbain », in Toussaint et Zimmermann (dir.), *Projet urbain : ménager les gens, aménager la ville*, Sprimont : Pierre Mardaga éditeur, p. 175-183.

Verdier, Philippe. 2009. *Le projet urbain participatif. Apprendre à faire la ville avec ses habitants*, Paris : Adels.

Zepf, Marcus. 2011. « La planification territoriale entre dynamiques socio-économiques et inerties politico-administratives : un processus permanent », in Zepf et Andres (dir.), *Enjeux de la planification territoriale en Europe*, Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, p. 39-54.